

déi Lénk

Résolution N°4 votée par le 22e Congrès National de déi Lénk le 27 avril à Mertert

Ukraine : il faut stopper la guerre !

Les membres de déi Lénk réuni.e.s en Congrès national à Mertert le 27 avril 2025 :

- réitèrent leur soutien au peuple ukrainien et réaffirment le droit de légitime défense de l'Ukraine couvert par l'article 51 de la Charte des Nations Unies, ainsi que le droit des autres membres des Nations Unies de porter une assistance civile et militaire à l'Ukraine ;
- insistent cependant sur la nécessité urgente d'arrêter le massacre des civils et des militaires ukrainiens et russes, dans une guerre d'usure où les deux côtés subissent un désastre total avec des centaines de milliers de morts et de blessés, le déplacement de millions de réfugiés, ainsi que des destructions terribles, des milliards de dettes et la ruine économique, ainsi qu'un impact terrible sur l'environnement en considérant spécialement l'impact possible sur les réacteurs nucléaires encore en service dans le pays ;
- apportent leur soutien à toute tentative diplomatique qui vise à faire cesser les combats tout en respectant les intérêts et la volonté d'indépendance du peuple ukrainien. L'intégrité territoriale de l'Ukraine doit être à la base de toute négociation d'un accord de paix et seule la population ukrainienne peut décider d'éventuelles concessions territoriales à faire en vue de conclure un tel accord ;
- constatent que les tractations actuelles entre les Etats-Unis et la Russie, visent un partage impérialiste et néocolonial des sphères d'influence respectives sur fond d'accaparement des ressources minérales ukrainiennes ;
- exigent que les pays de l'Union européenne mettent en place les conditions nécessaires pour une annulation de la dette d'État de l'Ukraine et pour une saisie des avoirs gelés des oligarques russes au profit de la population ukrainienne. La reconstruction de l'Ukraine doit en grande partie être financée par les responsables de la guerre et doit impérativement respecter les aspirations démocratiques, sociales et écologiques de la population ukrainienne ;
- soutiennent la lutte des mouvements de gauche en Ukraine et en Russie contre l'agenda néolibéral imposé par les gouvernements de leurs pays. En outre, *déi Lénk* se déclare solidaire avec la lutte des mouvements progressistes et éco-socialistes poursuivis en Russie ;
- critiquent fortement l'instrumentalisation de la guerre en Ukraine pour justifier une militarisation de l'Europe et réaffirment leur opposition à celle-ci. Les membres rejettent une rhétorique guerrière qui s'appuie sur des hypothèses de dangers et de rapports de force contestables et qui risque de prolonger les conflits meurtriers actuels voire d'en provoquer d'autres ;
- concernant plus particulièrement l'aide militaire apportée à l'Ukraine, exigent que celle-ci soit conditionnée par les seuls besoins de la défense territoriale sur base de l'article 51 de la Charte de l'ONU et se base sur une analyse objective des forces en présence et des besoins de protection de la population civile notamment contre les attaques aériennes ;
- demandent que cette aide sur base de la charte de l'ONU ne soit pas permanente et tienne compte d'une baisse réelle des menaces par des négociations approuvées par le pays agressé.

Mertert, le 27 avril 2025